

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 13

présenté par

M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 4

À la deuxième phrase de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« la limite de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.